

Initiatives ministérielles

En conclusion, on peut dénoncer les conservateurs ou les libéraux, mais il vaut mieux avoir une solution de rechange à proposer. Notre parti en a une.

[Français]

M. Guy Ricard (Laval-Ouest): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à mon honorable collègue pour connaître son opinion.

Au Québec, actuellement, il se gagne 2 millions de dollars par semaine à la loterie. Est-ce qu'il serait possible, à son avis, d'imposer une taxe spéciale aux gagnants de la loterie qui pourraient ainsi participer à l'évolution de notre pays et former une banque pour qu'on puisse donner à nos étudiants la possibilité de s'instruire un peu plus? J'aimerais savoir si mon collègue appuierait une telle suggestion.

M. Edmonston: Monsieur le Président, je trouve cette idée excellente. À mon avis, ce serait une façon de vraiment investir dans notre jeunesse. Je peux également vous faire part d'une autre proposition ou suggestion semblable.

Une des raisons pour lesquelles je m'oppose à la TPS, c'est qu'elle n'est pas appliquée aux transactions dans les institutions financières. J'investis beaucoup dans le marché boursier et, que je gagne ou que je perde, je ne serais pas contre le fait que mes transactions soient taxées, parce que ce sont tout de même des transactions financières qui devraient être taxées.

Donc, voilà le genre de suggestion d'un Conservateur de l'autre côté—et je dis bien «un» Conservateur—qui fait du sens; il fait preuve de gros bon sens et je l'en félicite.

[Traduction]

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Chambly de partager son temps de parole avec moi. Je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi C-76 qui, comme vous le savez, énonce un certain nombre de mesures budgétaires visant à réduire les dépenses gouvernementales.

J'accepte sans problème certaines de ces mesures. En ce qui a trait à la question d'imposer des frais aux lobbyistes, je pense que le député de Glengarry—Prescott—Russell s'inquiète un peu trop du fait que cette mesure pourrait empêcher le public de communiquer avec les députés.

S'il y a des tierces parties qui présentent des citoyens canadiens au gouvernement ou aux députés et qui en tirent une rémunération, je suis tout à fait d'accord pour

que ces personnes assument les frais liés à la réglementation de cette activité. Je n'ai vraiment rien contre cette disposition.

J'ai toutefois plus de difficulté à accepter que l'on réduise le traitement des ministres et autres intéressés, parce que je ne suis pas convaincu qu'une telle mesure aura une incidence sur le déficit ou la dette. Comme l'a mentionné Mike Harcourt, premier ministre de la Colombie-Britannique, dans son message d'avant-budget aux citoyens de sa province, la somme consacrée au fonctionnement de l'Assemblée législative provinciale représente quelque chose comme 1,82 p. 100 des dépenses totales de la province. C'est une somme minuscule et le fait de diminuer le traitement des ministres ou d'autres personnes n'a vraiment qu'un caractère symbolique. Ce serait tromper les Canadiens que de laisser entendre que cette mesure contribue de quelque façon que ce soit à réduire le déficit, même si cette initiative peut avoir une certaine valeur symbolique.

Si nous voulons vraiment nous attaquer au gaspillage qui se produit dans le secteur de l'administration publique qu'est le Parlement, nous devrions nommer une commission indépendante qui serait chargée d'étudier les traitements et les avantages afin de s'assurer que ceux-ci sont appropriés, tant pour les députés que pour les ministres et le premier ministre, compte tenu des responsabilités et des dépenses liées aux fonctions occupées par ces personnes. Je ne pense pas qu'on devrait le faire d'une manière arbitraire. Comme mesure symbolique, à mon avis, cela devrait avoir de vraies répercussions et les gens devraient pouvoir en connaître les raisons et quelle rémunération légitime devrait être versée à un ministériel et au premier ministre.

• (1440)

Je ne considère vraiment pas que cet article du projet de loi soit très important. J'espère que le gouvernement envisagera un système du genre d'un tribunal des salaires et des avantages qui soit indépendant et impartial et qui étudiera les salaires des députés et s'assurera qu'ils correspondent bien à leurs fonctions.

En outre, on a fait certaines observations sur l'augmentation des prêts consentis aux petites entreprises aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Je ne pense pas que ce soit vraiment un passage important de ce projet de loi. En fait, toutes ces mesures ne servent, à mon avis, qu'à alléger le poids réel de ce projet de loi qui est une attaque contre les étudiants à cause des changements apportés au système des prêts à ces derniers.